



Annexe 1g – Descriptif de la prestation

Prestation: suivi socio-pédagogique dans le cadre du placement de longue durée chez des parents nourriciers (PPP Placement longue durée)

Catalogue de prestations:

Aides éducatives complémentaires de type ambulatoire liées au domaine résidentiel

Groupe de prestations:

Prestations fournies dans le cadre du placement chez des parents nourriciers

Description de la prestation:

Les parents d'accueil et l'enfant placée ou placé sont soutenus et accompagnés dans différents processus de développement de l'enfant. Le suivi professionnel comprend les aspects suivants:

- traitement de problèmes d'ordre pédagogique et propres au développement;
- gestion de situations de grande tension (crises);
- soutien apporté dans le cadre de la relation avec les parents et le milieu d'origine;
- soutien apporté à la coordination des aides et à la gestion des questions administratives.

Objectifs supérieurs:

Les offres de suivi stabilisent le lien nourricier et assurent un développement aussi positif que possible. Les ressources personnelles du système familial sont renforcées face à des crises prévisibles et imprévisibles dans la limite de ce que les parents d'accueil peuvent supporter. Le travail avec le milieu familial et, le cas échéant, la coordination de divers systèmes de soutien contribuent à réduire le risque de conflit dans le cadre du placement.

Etendue de la prestation:

À la phase d'introduction succède la phase de suivi qui fait l'objet d'une nouvelle évaluation au plus tard après 24 mois. Il est possible de prévoir une nouvelle phase de suivi, définie dans le temps, avant que la phase de suivi initiale ne soit achevée.

Destinataires de la prestation:

Parents d'accueil et enfants placées et placés (enfants en pension).

Les objectifs de la prestation sont contraignants.

Objectif 1 de la prestation:

Le mandat du service de placement consistant à assurer un suivi est concrétisé avec les parents d'accueil quant à son contenu, à sa forme et à son étendue, l'enfant étant intégrée ou intégré d'une manière adaptée à son âge. Les objectifs sont fixés et les rôles des différentes actrices et acteurs sont clarifiés.

Objectif 2 de la prestation:

Les parents d'accueil bénéficient d'un soutien et d'un suivi pour accomplir leurs tâches, conformément au contrat de placement, pour répondre à un besoin particulier de l'enfant mais aussi pour entretenir des relations avec les parents de l'enfant et son milieu d'origine.

Objectif 3 de la prestation:

L'enfant placée ou placé est intégré au suivi du placement et peut exprimer ses préoccupations.

Objectif 4 de la prestation:

Les parents d'accueil sont soutenus au quotidien et lors de situations de crise.

Objectif 5 de la prestation:

Le milieu d'origine est intégré de manière adéquate au déroulement du placement.

Objectif 6 de la prestation:

Le placement fonctionne bien et les parents d'accueil peuvent assumer leur responsabilité.